

1961

SUITE À L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA LOI SUR L'ASSURANCE-INVALIDITÉ LE 19 JUIN 1959, LES PREMIERS ATELIERS PROTÉGÉS VALAISANS VOIENT LE JOUR À UVRIER, SOUS LA RAISON SOCIALE *CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'OCCUPATION POUR PERSONNES HANDICAPÉES (CFPOH)*.

CES ATELIERS SONT REPRIS SUCCESSIVEMENT PAR L'ASSOCIATION SUISSE DES INVALIDES (ASI, AUJOURD'HUI PROCAP) ET L'ASSOCIATION VALAISANNE D'AIDE AUX INVALIDES (AVAI).



1966

MARCEL HUBERT, PROFESSEUR DE GYMNASTIQUE ORIGINAIRE D'ORSIÈRES, EST VICTIME EN 1942 D'UN GRAVE ACCIDENT QUI LE LAISSE PARAPLÉGIQUE.

DÈS LORS, IL S'ATTELE À LA CRÉATION D'UNE MAISON D'ACCUEIL POUR PERSONNES HANDICAPÉES; SON TRAVAIL ABOUTIT À LA CRÉATION EN 1966 DE LA *FONDATION FOYER ST-HUBERT*.



fondation saint-hubert



1974

SOUS L'IMPULSION DES TROIS ASSOCIATIONS DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES (PROCAP VS ROMAND, AVAI ET AVHOD) ET UNE FOIS LES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES RÉGLÉES, LA *FONDATION FOYERS-ATELIERS SAINT-HUBERT* SE CONSTITUE LE 20 SEPTEMBRE 1974.

DÈS LORS ET AVEC LE SOUTIEN DES AUTORITÉS FÉDÉRALES ET CANTONALES COMPÉTENTES, LA FONDATION ÉTEND SES INFRASTRUCTURES EN CRÉANT DES ATELIERS PROFESSIONNELS ET DES FOYERS D'HÉBERGEMENTS DANS LE VALAIS ROMAND.



2008

LA RÉFORME COMPLÈTE DE LA PÉREQUATION FINANCIÈRE ET DE LA RÉPARTITION DES TÂCHES ENTRE LA CONFÉDÉRATION ET LES CANTONS ENTRE EN VIGUEUR LE 1ER JANVIER 2008.

LA FONDATION SAINT-HUBERT, À L'INSTAR DES AUTRES INSTITUTIONS SOCIALES VALAISANNES, PASSENT SOUS GOUVERNANCE CANTONALE.



2021

ENTRE 2008 ET 2021, LA FONDATION SAINT-HUBERT CONTINUE À DÉVELOPPER SES PRESTATIONS SOCIALES PAR LA CRÉATION D'ATELIERS ÉCLATÉS, D'UN CENTRE DE JOUR POUR PERSONNES EN ÂGE AVS, D'UN SERVICE DE SOUTIEN À DOMICILE ET D'UNE UNITÉ SPÉCIFIQUE POUR LES PERSONNES ATTEINTES DU TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME.

EN 2021, LA FONDATION FÊTE SES 60 ANS. ELLE SE DOTE D'UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE ET CONSOLIDE SON ORGANISATION INTERNE PAR LA CRÉATION DE SERVICES TRANSVERSAUX.



La Fondation Saint-Hubert

portrait

Institution sociale d'insertion par l'économique, la Fondation Saint-Hubert est une institution sociale de droit privé selon art. 80 et ss. du Code civil suisse. Elle a pour objectif d'offrir un cadre professionnel et éducatif adapté à des personnes adultes aux problématiques de handicap de degré léger à moyen (physique, psychique, mental, sensoriel, troubles légers du spectre autistique), reconnues invalides au sens de la Loi fédérale du 19 juin 1959 sur l'assurance-invalidité. Se déployant sur l'ensemble du Valais romand, son siège social est à Sion.

POUR TOUTES LES PERSONNES QUI ONT EN BESOIN

La Fondation Saint-Hubert a été fondée en 1974 sous l'impulsion de trois associations valaisannes actives, depuis 1961, dans l'aide et le soutien aux personnes en difficulté. Son nom est un hommage à M. Marcel Hubert, pionnier de l'intégration des personnes handicapées en Valais.

D'abord réservée aux personnes souffrant d'un handicap physique et aux infirmes moteurs cérébraux, selon les dénominations de l'époque, elle s'adresse aujourd'hui à toute personne adulte en situation de handicap au bénéfice de prestations de l'assurance-invalidité, et qui la sollicite de manière volontaire.

La mission de la Fondation est l'insertion de ses bénéficiaires au moyen d'une activité professionnelle et de structures d'accompagnement diverses. Son modèle d'intervention est la Valorisation des Rôles Sociaux (VRS), qui s'exerce à travers les mécanismes de normalisation et d'intégration à la vie sociale, économique et culturelle.



prestations sociales

La Fondation offre des emplois adaptés, proches des règles et des principes du premier marché du travail. Elle propose également différentes prestations d'accompagnement permettant aux bénéficiaires d'être intégrés dans la vie sociale et culturelle du canton.

UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE VALORISANTE

Sur le plan des emplois, la Fondation propose 330 places de travail en ateliers protégés réparties dans les 4 centres de production de Granges/Sierre, Sion, Martigny et Monthey ainsi que des places de travail en entreprise. Elle réalise également des mandats d'observation et d'orientation pour le compte de l'Office cantonal AI du Valais dans le cadre de la réadaptation professionnelle.

UN ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE

Sur le plan socioéducatif, la Fondation propose 36 places d'hébergement en structure résidentielle au sein de ses 3 foyers de Sierre, Sion et Martigny, un centre de jour de 5 places pour personnes en situation de handicap en âge AVS ainsi qu'une structure de soutien et d'accompagnement à domicile.



MISSION ET VALEURS

Par son action quotidienne et selon sa mission, la Fondation s'engage à :

- assurer un cadre professionnel et éducatif de qualité
- s'inscrire dans le tissu socioéconomique existant
- développer des relations de confiance avec les partenaires privés et publics

Elle défend des valeurs d'intégration et de bienveillance, de responsabilité individuelle et d'entrepreneuriat. Elle apporte aide et soutien en corrélation avec l'évolution de la politique sociale nationale et cantonale.

Soucieuse des enjeux environnementaux, elle s'engage pour la durabilité en équipant progressivement son parc immobilier de dispositifs de production et de consommation d'énergie verte. Tournée vers l'avenir, la Fondation s'engage à élaborer et mettre en œuvre des

projets répondant au plus proche des objectifs du développement durable fixés dans l'Agenda 2030.

- 330 places de travail pour personnes en situation de handicap
- 90 collaborateurs d'encadrement
- 4 centres d'ateliers de production
- 1000 clients commerciaux réguliers
- 36 places d'hébergement
- 1 centre de jour
- 1 service de soutien à domicile

prestations commerciales

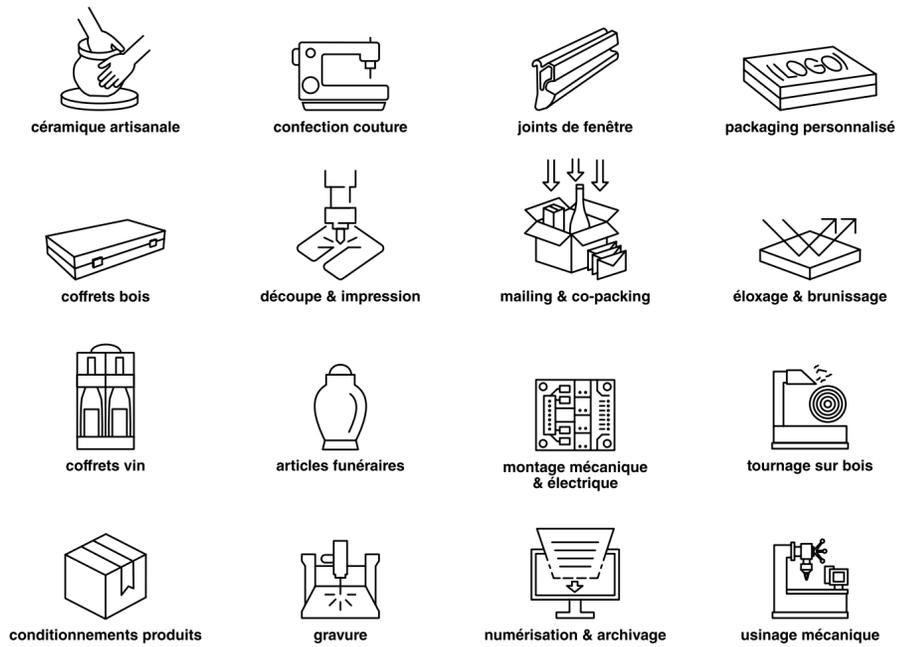
La Fondation se démarque par la logique entrepreneuriale de ses ateliers.

DES COMPÉTENCES RECONNUES

Proactifs et innovants, les ateliers de production de la Fondation ont à cœur d'honorer leurs engagements en proposant des produits de qualité, dans les délais convenus et à des tarifs concurrentiels. Au bénéfice d'une expertise éprouvée et à l'écoute des attentes du marché, les ateliers savent gagner et conserver la confiance de plus de 1000 clients commerciaux réguliers, du particulier à la grande entreprise.

SOUS-TRAITANCE ET PRODUITS PROPRES

De nombreuses entreprises valaisannes, romandes et suisses sollicitent les compétences des ateliers de production pour la réalisation de prestations dans le domaine des biens et services et de l'artisanat. Les ateliers de la Fondation sont capables aussi bien d'élaborer des modèles uniques (prototype) que de réaliser des productions allant de la petite à la grande série, selon la demande du client et en tenant compte des capacités de production de l'atelier concerné.



fonctionnement de la fondation

La Fondation Saint-Hubert, le Conseil de fondation s'engage de manière bénévole pour apporter son soutien, ses relais professionnels et sa vision au service d'une institution sociale solidement ancrée dans le tissu socioéconomique valaisan.

Le Conseil de fondation définit la mission à accomplir et fixe les objectifs stratégiques, en corrélation avec la politique cantonale en matière de prise en charge de personnes en situation de handicap.

La Direction assure le pilotage opérationnel avec l'appui des services transversaux. Elle entretient un partenariat étroit avec le Service de l'action sociale de l'Etat du Valais, avec lequel elle négocie et adapte les ressources nécessaires au fonctionnement et au développement de la Fondation (finances, ressources humaines, infrastructures, équipements).

En outre, la Direction garantit la gestion uniforme des structures socioprofessionnelles et socio-éducatives, coordonne les aspects commerciaux et sociaux, et consolide les interventions envers ses bénéficiaires.

Pour exécuter sa mission, la Fondation dispose d'un effectif de plus de 90 collaborateurs, composé des membres de la direction, des membres des services transversaux, des responsables de centres, des travailleurs sociaux (maîtres socioprofessionnels, éducateurs et animateurs) ainsi que du personnel d'intendance, de veille et des ouvriers de production.

POLITIQUE QUALITE & RELATIONS POUVOIRS PUBLICS

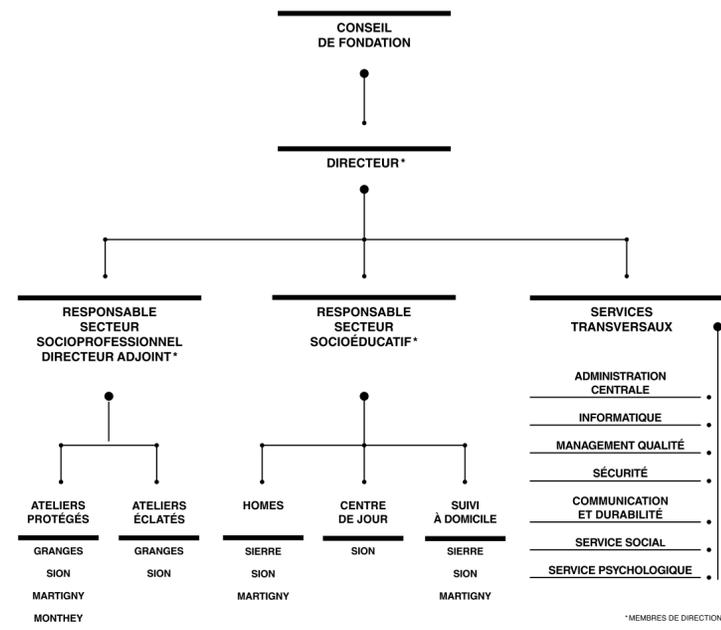
La Fondation s'engage à mettre au centre de ses préoccupations le bien-être de ses bénéficiaires et la satisfaction de ses clients commerciaux. Elle est certifiée ISO 9001 : 2015 par l'Association Suisse pour Systèmes de Qualités et de Management (SQS) et remplit les critères de qualité requis des institutions sociales latines (CLASS).

Depuis 2002 et l'exigence des organes publics de subventionnement, la Fondation assure la pérennité de son action en garantissant la haute qualité de ses prestations, la transmission interne de son savoir-faire professionnel et l'optimisation régulière de son système de management par la qualité.

La Fondation est liée au Département de la santé, des affaires sociales et de la culture du canton du Valais par un contrat de prestations. Celui-ci fixe les objectifs qualitatifs et quantitatifs, les priorités et les indicateurs périodiques ainsi que les modalités de subventionnement des prestations réalisées par l'institution.



ORGANIGRAMME



se rendre sur asth.ch

direction et administration

sion
Chemin St-Hubert 5 - Case postale 25
1951 Sion
027 324 10 50
direction@asth.ch

structures socioéducatives

foyer sierre
Avenue des Alpes 6 - 3960 Sierre
027 456 26 16
foyersierre@asth.ch

foyer - centre de jour sion
Rue de la Blancherie 27 - 1951 Sion
027 323 37 12
foyersion@asth.ch

foyer martigny
Rue du Simplon 80 - 1920 Martigny
027 722 10 01
foymartigny@asth.ch

structures socioprofessionnelles

ateliers granges/sierre
Route du Moulin 67 - 3977 Granges
027 455 02 40
granges@asth.ch

ateliers sion
Chemin St-Hubert 1 - 1951 Sion
027 323 35 43
sion@asth.ch

ateliers monthey
Rte du Simplon 100 - 1870 Monthey
024 471 89 14
monthey@asth.ch

ateliers martigny
Rue de Bellevue 3 - 1920 Martigny
027 722 46 20
martigny@asth.ch

